

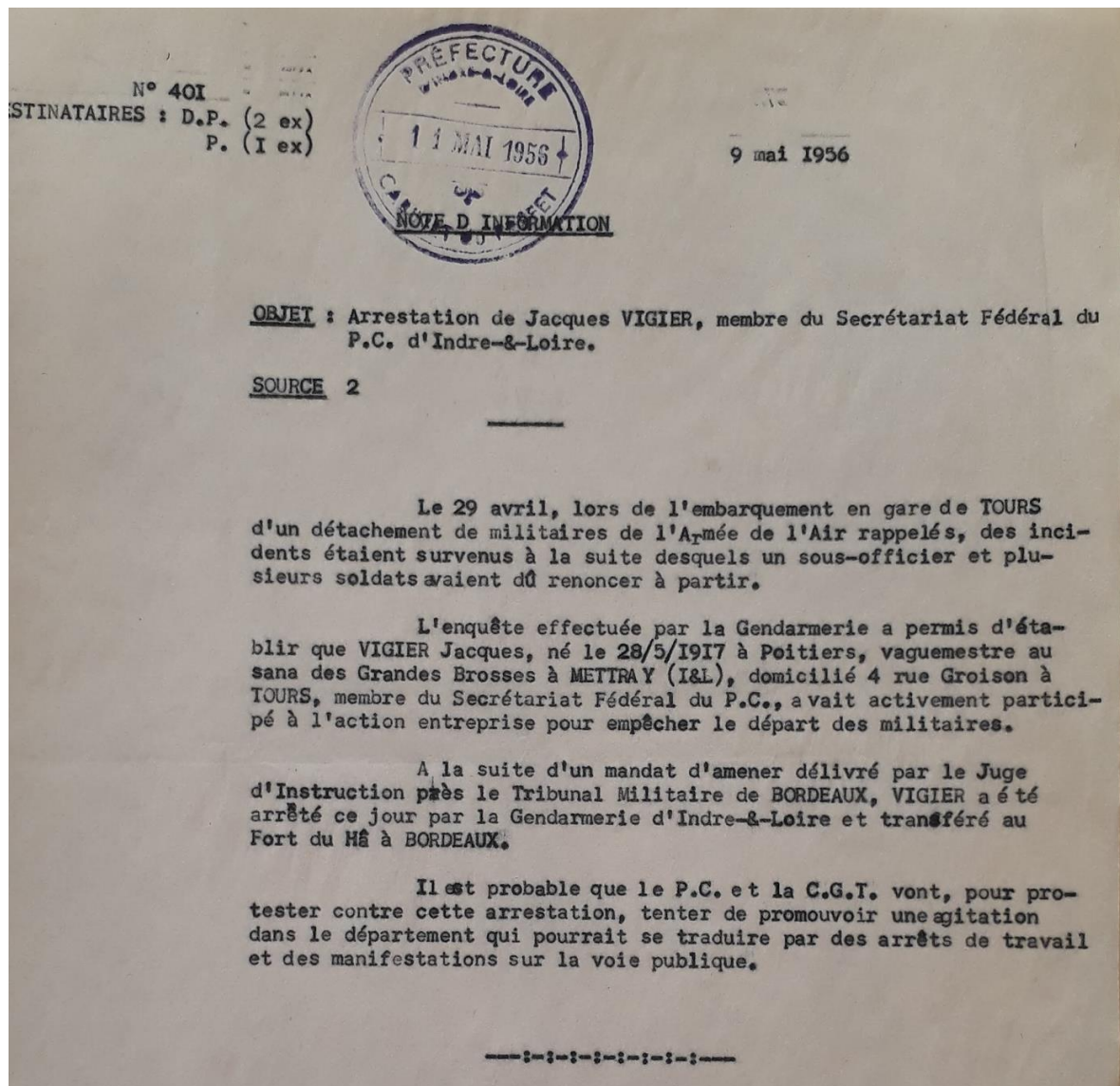
Deux figures politiques d'Indre-et-Loire, Jacques Vigier et Edouard Lemarchand, membres de la Fédération d'Indre-et-Loire du Parti Communiste Français, s'opposèrent à la guerre d'Algérie

L'action de Jacques Vigier (1917-1999)

En 1956, Jacques VIGIER travaille au sanatorium des Grandes Brosses, établissement de santé pour l'accueil des malades de la tuberculose situé à Mettray. Il milite activement au sein du Parti communiste français (PCF), section d'Indre-et-Loire.

Eléments biographiques : consulter le Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français dirigé par Jean Maitron : notice Jacques VIGIER par Claude Pannetier, version mise en ligne le 2 juin 2016, dernière modification le 29 août 2021. https://maitron.fr/spip.php?article181365&id_mot=

1. Note d'information de la préfecture, 9 mai 1956



AD37/1195W26

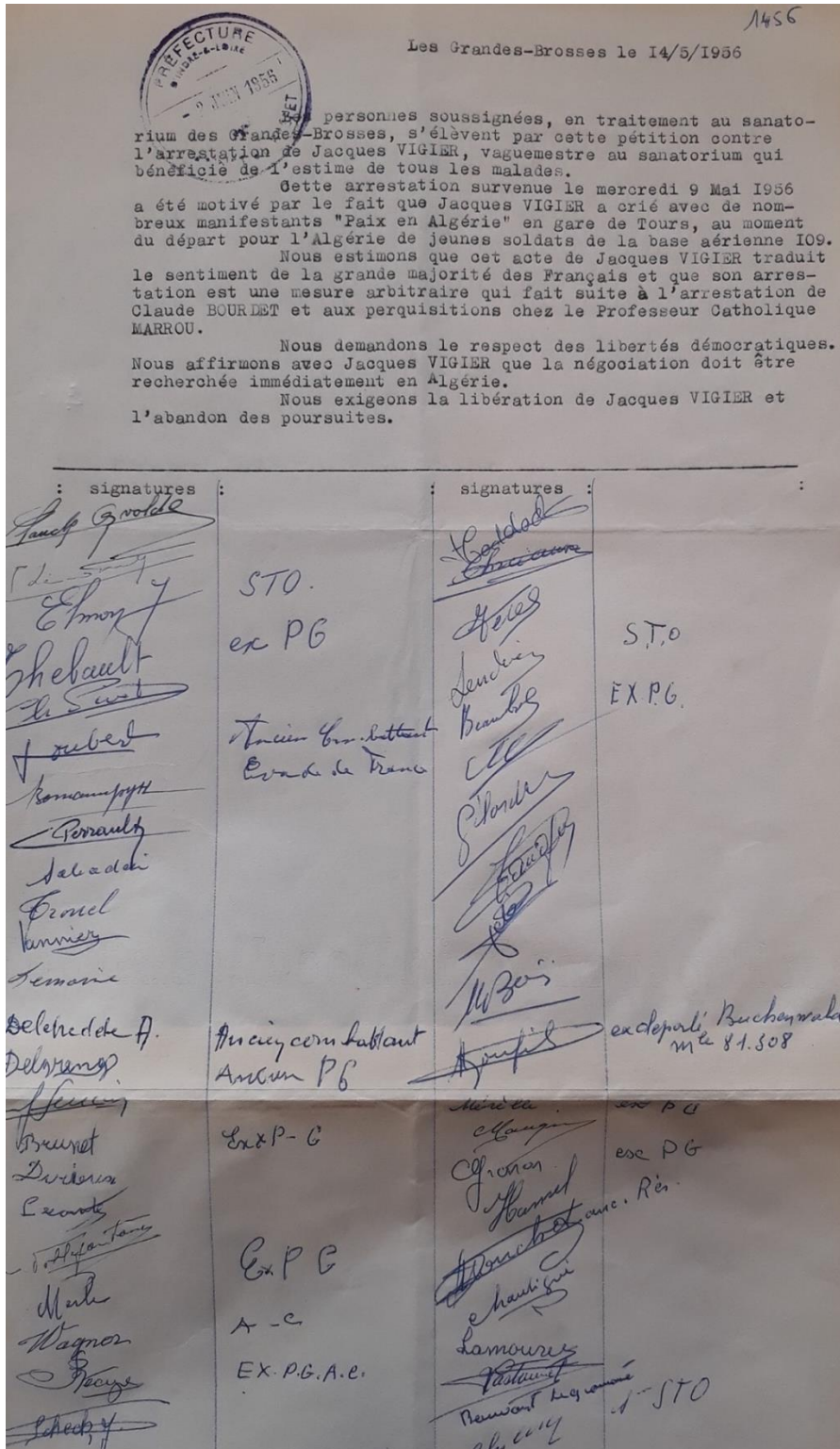
2. Transcription du brouillon du tract de la Fédération départementale du PCF, 11 mai 1956

« Réunis le 11 mai à Tours, à l'appel de la Fédération d'Indre-et-Loire du Parti Communiste Français,

les Tourangelles et Tourangeaux

- *Protestent contre l'arrestation de Jacques Vigier, membre du secrétariat de la Fédération d'Indre-et-Loire du Parti Communiste Français, emprisonné au Fort du Hâ à Bordeaux à la requête du Tribunal militaire, pour son action en faveur de la paix en Algérie et demandent sa libération immédiate ;*
- *S'élèvent contre la saisie de « L'Humanité » et contre toutes les atteintes répétées aux libertés démocratiques qui ne peuvent que faire le jeu des fascistes et des partisans de la guerre à outrance en Algérie ;*
- *Renouvellent leur opposition à l'aggravation des mesures militaires, notamment le rappel des disponibles de la classe 52/2, l'expérience prouvant chaque jour que loin d'aboutir au rétablissement de la paix, l'envoi de renforts conduit à l'extension de la guerre ;*
- *Exigent l'ouverture immédiate de négociations pour la conclusion d'un « cessez-le-feu », seul moyen de mettre un terme à l'effusion de sang et condition indispensable pour l'établissement de relations nouvelles entre le peuple français et le peuple algérien. »*

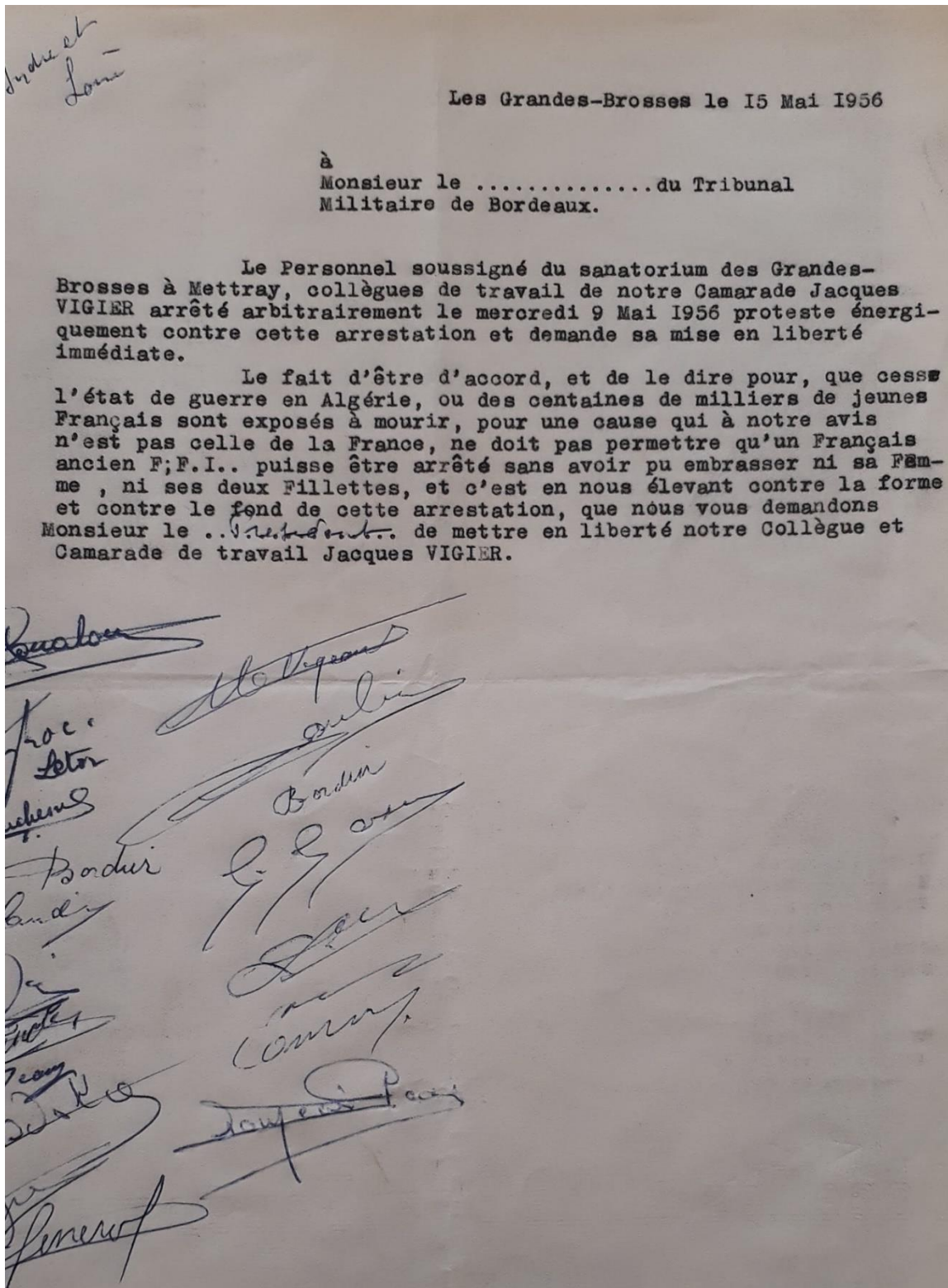
3. Pétition de soutien des pensionnaires du sanatorium des Grandes Brosses, 14 mai 1956



AD37/1195W26

Notes de lecture : « ex PG » : ancien Prisonnier de guerre ; « AC » : Ancien Combattant ;
 « STO » : Service du Travail obligatoire ; « Ex déporté Buchenwald matricule 81 508 »

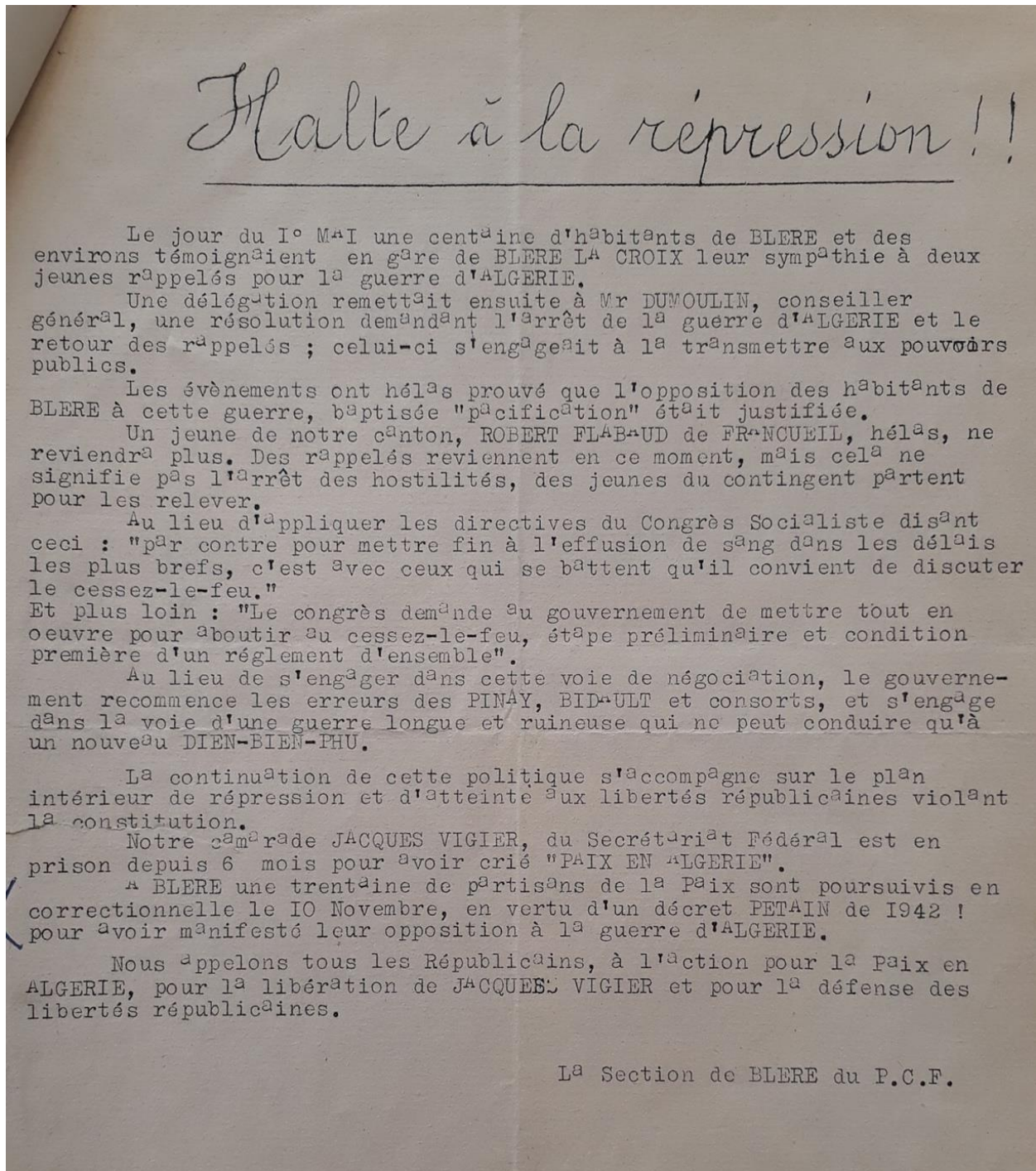
4. Pétition de soutien du personnel du sanatorium des Grandes-Brosses, 15 mai 1956



AD37/1195W26

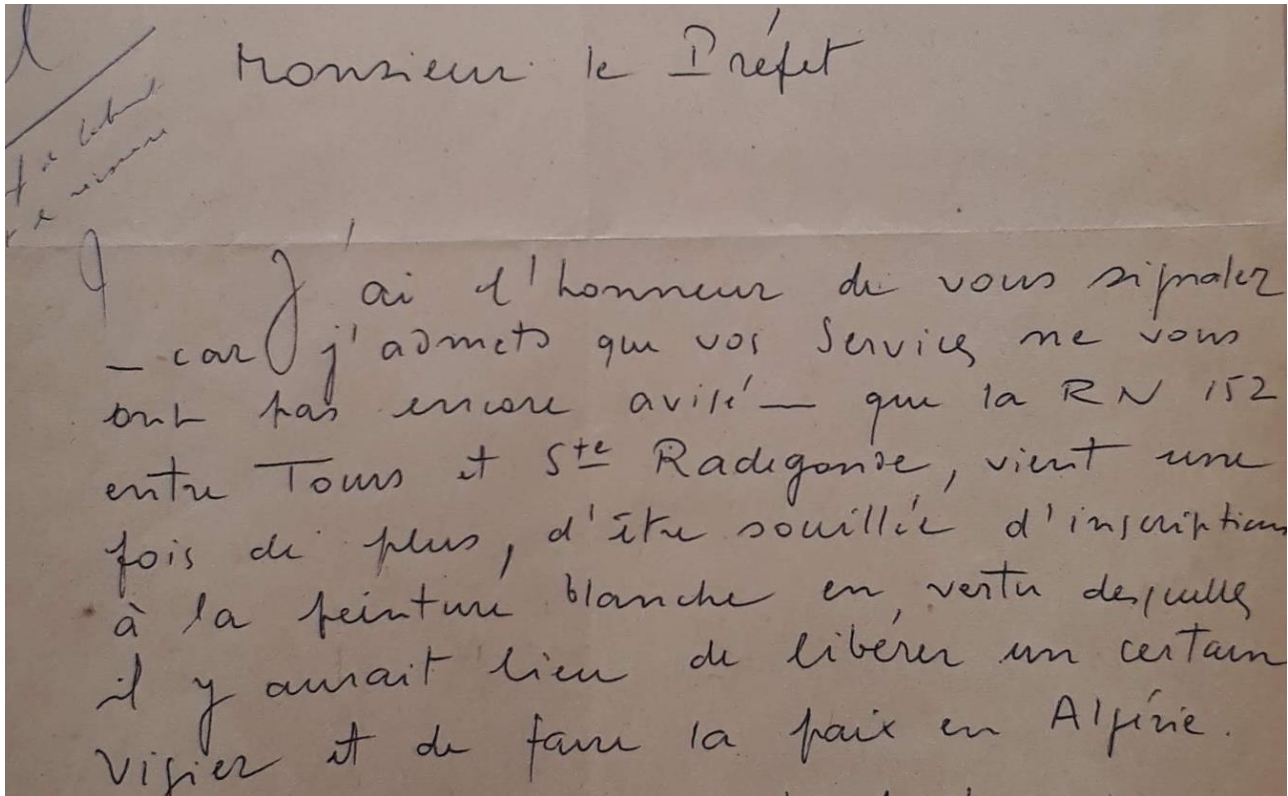
Notes de lecture : « FFI », Forces Françaises de l'Intérieur

5. Tract de la section de Bléré du PCF, 28 octobre 1956



AD37/1195W26

6. Extraits d'une lettre adressée au Préfet d'Indre-et-Loire, le 15 octobre 1956



Monsieur le Préfet

J'ai d'honneur de vous signaler
— car j'admets que vos services ne vous
ont pas encore avisé — que la RN 152
entre Tours et S^{te} Radegonde, vient une
fois de plus, d'être souillée d'inscriptions
à la peinture blanche en vertu desquelles
il y aurait lieu de libérer un certain
Vigier et de faire la paix en Algérie.

AD37/1195W26

« Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous signaler [...] que la RN 152 entre Tours et S^{te} Radegonde vient, une fois de plus, d'être souillée d'inscriptions à la peinture blanche en vertu desquelles il y aurait lieu de libérer un certain Vigier et de faire la paix en Algérie.

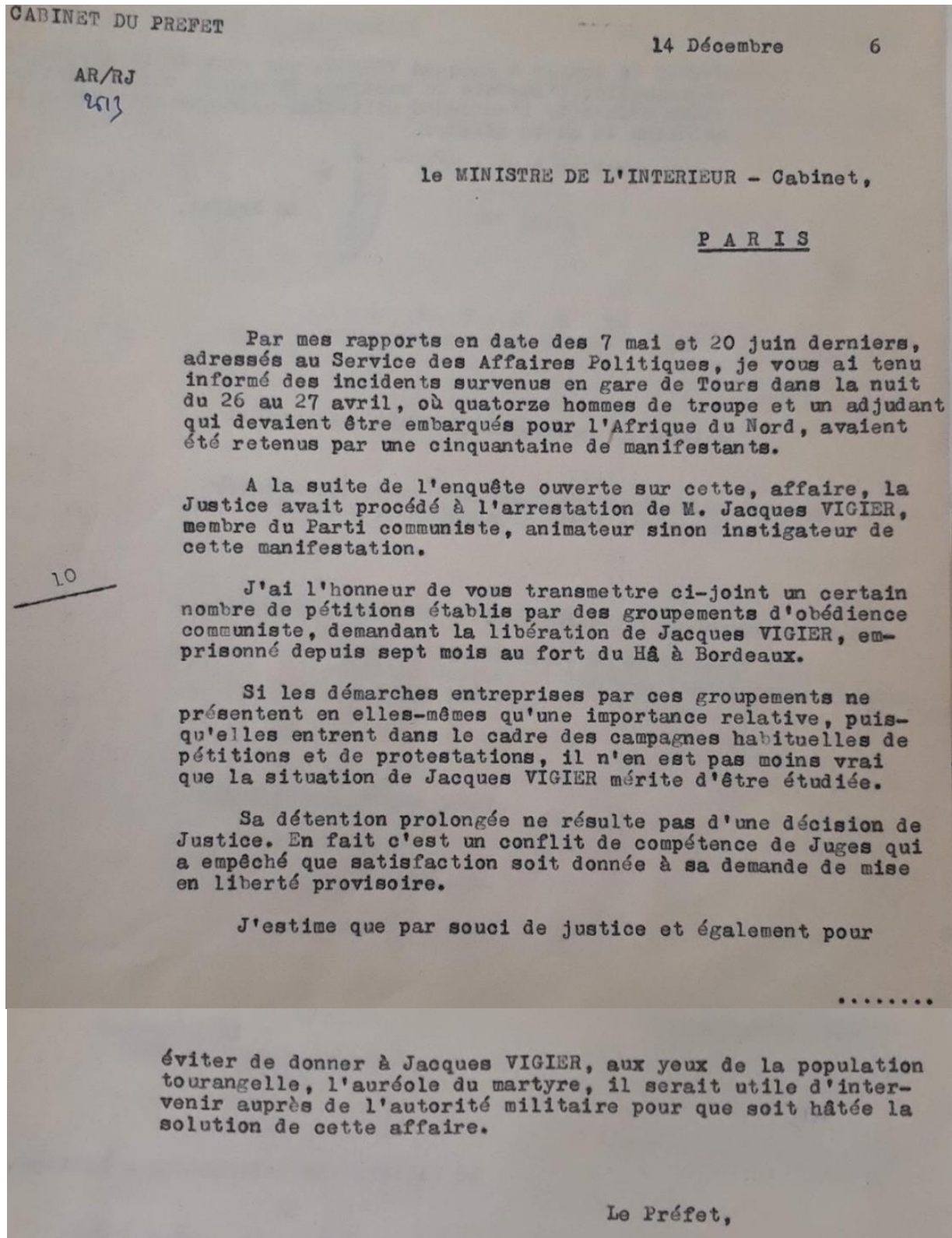
Ces inscriptions sont particulièrement déplaisantes surtout lorsqu'elles sont placées devant les yeux des Français qui aiment leur pays et plus particulièrement de ceux qui ont des enfants rappelés en Algérie.

D'autre part, vous serez certainement d'accord avec moi pour estimer que ces inscriptions ne sont pas faites pour relever le moral du peuple attaqué de toutes parts par les communistes, progressistes et cryptocommunistes. [...]

De toute façon, il me semble indiqué d'empêcher ce genre de manifestation émanant sans aucun doute de l'entreprise de démoralisation de la nation qui fait tant de mal au pays. [...]

R. Guillemot, Chevalier de la Légion d'Honneur à titre militaire, Croix de guerre 14-18, Croix du Combattant volontaire »

7. Courrier du Préfet au ministre de l'Intérieur



AD37/1195W26

Lien utile :

- Quemeneur Tramor. « Refuser l'autorité ? Étude des désobéissances de soldats français pendant la guerre d'Algérie (1954-1962) », in *Outre-mers*, tome 98, n°370-371 [Le contact colonial dans l'empire français : XIX^e-XX^e siècles], 1^{er} semestre 2011, p. 57-66. Numéro thématique dirigé par Maria Romo-Navarrete et Sarah Mohamed-Gaillard : <https://doi.org/10.3406/outre.2011.4533>

A noter :

Jacques VIGIER poursuit sa carrière politique par la suite. Il est élu maire de Saint-Pierre-des-Corps, alors bastion communiste du département, de 1971 à 1983.

Pistes d'exploitation
Thème 2 – S'OPPOSER A LA GUERRE.
Fiche 1. L'action de Jacques VIGIER

A quels moments du conflit s'inscrit l'action de Jacques Vigier ?

Comment se manifeste l'opposition de Jacques Vigier à la guerre ?

Quelle est l'appartenance politique de Jacques Vigier ?

Quelle est la position de son parti politique sur le conflit algérien ? Evolue-t-elle durant le conflit ?

Quels arguments sont avancés par le PCF pour s'opposer à la guerre ?

Qui sont les soutiens des militants ? A qui s'adressent-ils pour exprimer ce soutien ?

Comment le pouvoir gère-t-il les mouvements d'opposition à la guerre ?